



# INFOS FLASH

Mai 2020



## DU NOUVEAU EN COMMUNICATION

**LA NEWSLETTER** : Régulièrement, la Mairie vous informera sur votre commune, son actualité et ses événements. Inscrivez-vous pour la recevoir :

- Si vous ne l'avez pas encore fait, merci d'envoyer votre nom et e-mail à l'adresse suivante : [stjdc.secretariat@free.fr](mailto:stjdc.secretariat@free.fr)
- Ou contactez la Mairie au 04 67 86 88 50 si vous n'avez pas de mail mais souhaitez la recevoir dans votre boîte aux lettres.

**LA PAGE FACEBOOK** : Régulièrement, la Mairie vous informera sur votre commune, son actualité, ses événements et relaye des informations variées comme des alertes (météo, vigilance ...). Rejoignez la page Facebook « Mairie Saint Jean de Cornies ».

Le confinement a débuté au lendemain des élections municipales qui a vu la liste « Saint Jean de Cornies, Terroir Solidaire » largement plébiscitée, tous ses candidats ont été élus dès

## LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL Prendra ses fonctions début juin

le premier tour. Cependant le nouveau conseil n'a pu être installé et c'est donc toujours l'ancien conseil municipal qui est en charge des affaires de la commune. Heureusement la continuité entre ancien et nouveau conseil est réelle (8 conseillers sortants réélus), ce qui facilite cette gestion transitoire.



Durant tout le temps du confinement, le nouveau conseil s'est organisé pour démarrer rapidement dès l'annonce de la reprise d'une activité « normale » ; nous avons eu recours aux techniques de visioconférence, aux échanges par courriel, aux réseaux sociaux, et de

plus une rencontre physique quasiment chaque matin entre le maire et les adjoints. Le travail a porté sur la préparation budgétaire (très perturbée par la crise sanitaire), sur l'instruction des autorisations d'urbanisme, sur la préparation des obligations légales de débroussaillage, sur la réflexion sur le périscolaire...

## LA SOLIDARITÉ renforcée

Une grande attention a été portée à la nécessaire solidarité en période difficile : collecte d'adresses courriel pour fluidifier l'information d'entraide (reprendre l'adresse courriel d'inscription), appels téléphoniques réguliers auprès des personnes susceptibles d'être en demande d'aide, centralisation des propositions de bénévolat, etc



## ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE Reprise le 14 mai

Réouverture selon le protocole de l'Education Nationale. Le périscolaire suivra le même rythme avec les mêmes contraintes sanitaires.

Le Centre de Loisirs accueillera les enfants à partir du mercredi 20 mai.

## LA MAIRIE

Accueil à nouveau du public

Lundi – Mercredi et Jeudi : 17h – 19h  
Mardi : 10h – 12h

Le confinement a contraint la Mairie de suspendre l'accueil du public. Une partie du personnel a été mis à l'arrêt, mais les fonctions essentielles n'ont jamais été arrêtées que ce soit les flux financiers (recettes et dépenses), l'état civil, l'urbanisme ou les relations institutionnelles (Etat, Communauté de Communes, Département, Gendarmerie, Services de Secours...).

A compter du 11 mai, la Mairie réouvre aux horaires habituels avec des mesures d'accueil strictes : port du masque obligatoire, gel hydro-alcoolique disponible pour un lavage des mains à l'entrée et à la sortie ...



## DES MASQUES POUR TOUS



La Mairie a préparé le déconfinement en acquérant d'abord le matériel de protection nécessaire pour son personnel. Elle s'est aussi dotée d'un stock pour pouvoir distribuer dès la semaine prochaine un masque pour les personnes les plus vulnérables.

La Mairie a ensuite pris part à une commande groupée via le Conseil Départemental de l'Hérault et la communauté des communes du Grand Pic Saint Loup afin de pouvoir distribuer gratuitement 3 masques grand public en tissu à chaque Cornésien et Cornésienne. Leur réception est prévue d'ici 15 jours.

## LE MARCHÉ

Réouverture début juin



Vous pouvez toujours vous approvisionner directement auprès des producteurs :

La réouverture du marché, qui doit encore faire l'objet d'une confirmation préfectorale, sera accompagnée de mesures de protection sanitaires.

Toutefois, à la demande des producteurs exposants de notre marché du dimanche, celui-ci ne se tiendra pas avant début juin.

- La Chèvrerie des Cornues est ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h au 166 chemin des Devèzes Vous pouvez joindre David au 06 50 18 88 94.
- Le maraîcher vous propose la vente de ses légumes le mardi et le vendredi de 16h à 18h directement à son jardin (en face de la chèvrerie), entrée juste à côté des écuries de l'éperon. Vous pouvez joindre Rachid Kabbour au 06 18 82 93 30.

## BIBLIOTHEQUE

13 Mai et 20 Mai  
de 15 h à 17 h



Une permanence sera tenue dans la cour en bas de la bibliothèque pour réceptionner les retours de livres afin qu'ils puissent être désinfectés avant une probable réouverture début juin.

## LES LOISIRS

Fermeture prolongée jusqu'au 2 juin

Le maire a participé à la sécurité sanitaire en prenant un arrêté de fermeture de certains espaces publics (plateau sportif, boulodrome, jeux d'enfants) mais aussi à son application raisonnée en intervenant auprès du Préfet pour obtenir une dérogation d'accès aux jardins familiaux.

A partir du 11 mai, étant donné que les sports collectifs sont interdits et que les jeux pour enfants ne peuvent pas être désinfectés après chaque passage d'un enfant, ces structures resteront fermées au moins jusqu'au 2 juin, date à laquelle la situation sera réévaluée. Il en est de même pour la salle des Cornouillers.

MAIRIE de Saint Jean de Cornies

18 Rte de St Drézéry - 34160 St Jean de Cornies - Tél. 04 67 86 88 50

[www.saintjeandecornies.fr](http://www.saintjeandecornies.fr)

mail : [stjdc.secretariat@free.fr](mailto:stjdc.secretariat@free.fr)